

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 9 décembre 2016

Dossier suivi par :
Violette Filipowski
Tél : 05 57 95 03 89
06 73 64 22 91
Mél : medias-aquitaine@insee.fr

Le recours à l'APA dans les départements

L'Insee publie ce jour une **étude nationale portant sur les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie dans les départements.**

Qu'en est-il en Nouvelle-Aquitaine ?

En Nouvelle-Aquitaine, fin 2013, 136 000 personnes, soit 8,2 % des personnes âgées de 60 ans ou plus, perçoivent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Entre 2008 et 2013, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 13,1 % en moyenne dans l'ensemble des départements de la région, soit un peu plus que la moyenne des départements de France (+11 %). Comme au niveau national, près de six bénéficiaires sur dix vivent à domicile,

En grande majorité, les bénéficiaires sont âgés de 75 ans ou plus. Ils représentent 20,6 % de cette population en Nouvelle-Aquitaine. Cette part varie d'un département à l'autre : de 17,0 % en Charente-Maritime à 27,2 % dans la Creuse. Dans ce département, le taux de pauvreté des personnes de 75 ans ou plus atteint 18,8 %, l'un des plus élevés en France.

Les bénéficiaires âgés de 75 ans ou plus vivent pour près des deux tiers à domicile dans la Creuse : c'est aussi l'un des départements les mieux dotés de France en places de services de soins infirmiers à domicile avec un taux d'équipement (pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus) élevé. En revanche, moins d'un sur deux est dans ce cas dans les Deux-Sèvres : l'accompagnement de la dépendance s'effectue davantage en établissement dans ce département dont le taux d'équipement en termes de nombre de places d'hébergement pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus est parmi les plus élevés de France

En 2013, en Nouvelle-Aquitaine, les dépenses brutes d'APA s'élèvent à 359,0 millions d'euros pour l'aide à domicile et 248,6 millions d'euros pour l'accueil en établissement. La dépense annuelle moyenne par allocataire de l'APA à domicile a diminué (en euros constants) entre 2008 et 2013. Inversement, elle a augmenté sur la même période pour les allocataires vivant en établissement. En 2013, les coûts annuels moyens en Nouvelle-Aquitaine de l'APA à domicile et en établissement sont proches et atteignent respectivement 4.550 euros et 4.350 euros par allocataire.

Tous les résultats de l'étude nationale dans l'Insee Focus n°71, décembre 2016 « Les bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie dans les départements »

Ces documents sont consultables et téléchargeables gratuitement sur le site Internet de l'Insee www.insee.fr.